

POUR DIFFUSION LE LUNDI 28 AVRIL 2014 À 17 H

Ouverture de L'Accorderie de Rosemont : un pas de plus dans la valorisation des talents de toutes et de tous au Québec

Québec, le 28 avril 2014 – Le directeur général du Réseau Accorderie, M. Jonathan Maheu, annonce le démarrage des activités de L'Accorderie de Rosemont, dont la mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'animation de l'échange de services, dont la monnaie d'échange est le temps, et par l'éducation populaire à la coopération, et ce, sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à Montréal.

« Grâce à la solidarité de citoyennes et de citoyens et à l'engagement de plusieurs organismes communautaires du milieu, la population de Rosemont – et plus tard celle de La Petite-Patrie – a une Accorderie chez elle. Cela fait deux ans et demi que ces gens travaillent à la réalisation de ce projet. La mobilisation qu'ils ont suscitée et la motivation qu'ils ont affichée ont franchement impressionné l'équipe du Réseau, il faut le souligner. Ils en récoltent aujourd'hui les fruits et ce sont les personnes plus vulnérables qui, en fin de compte, en profiteront », a déclaré M. Maheu.

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont, l'organisme qui porte L'Accorderie de Rosemont, a signé la Charte des Accorderies et la Convention de franchise sociale au cours des dernières semaines. En adhérant au Réseau, lequel a appuyé sans réserve la mise en œuvre du projet, la CDC de Rosemont offre aux habitantes et aux habitants du territoire une opportunité de s'entraider dans un système économique à valeur humaine et d'agir ensemble pour améliorer les conditions et la qualité des personnes vivant de la pauvreté et de l'exclusion.

Le directeur général a conclu en mentionnant que : « cette annonce en témoigne, les Accorderies, qui sont maintenant au nombre de onze, jouent un rôle de plus en plus important en termes de contribution à la justice sociale et à l'égalité des chances au Québec. En valorisant les talents et les compétences de toutes et de tous, les Accorderies créent une richesse collective dans une société où, trop souvent, les personnes les plus pauvres sont jugées non productives, puisqu'en étant sans emploi, aux études, à la retraite ou occupant un emploi mal rémunéré, elles sont exclues de la spirale de la surconsommation. »

Coordonnées de L'Accorderie de Rosemont :

Marie-Luce Meillerand
Coordonnatrice
L'Accorderie de Rosemont
5350, rue Lafond
Montréal (Québec) H1X 2X2
514 524-1797, poste 242
rosemont@accorderie.ca
www.accorderie.ca/rosemont

– 30 –

Source : Jonathan Maheu
Directeur général
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 229

Pour information : Claudine Tremblay
Conseillère en entrepreneuriat
collectif
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 235